

CR n°1 du 05 janvier 2016

13 élus présents et un excusé avec pouvoir donné.

Ordre du jour :

Les horaires de travail des services techniques vont être harmonisés avec un horaire de début de journée ramené à 7 heures les matins pour la période du 01 avril au 31 octobre.

L'examen des possibilités de prise en charge des animaux errants par la SPA ou par un organisme privé agréé est étudié. Aucune des solutions n'est satisfaisante, le conseil décide de faire le gardiennage pendant huit jours comme la loi l'autorise. Un chenil est prévu.

Les travaux de la route de Meys sont affectés à MGB de Mornant.

Pour la signalétique, l'analyse sera rendue par la Commission d'Appel d'offre du 22 janvier.

La consultation pour le schéma d'assainissement est relancée en direct auprès des bureaux d'étude. Pour la Grand-Croix les trois lots infructueux sont aussi mis en consultation directe. Le lot n°1 maçonnerie est attribué à l'entreprise BLEIN maçonnerie, classée mieux disante.

Pour les travaux de voirie à programmer dans les prochaines années, un bureau d'étude sera retenu pour prescrire les agencements :

- sur la route de Rampôt après les enfouissements programmés au SYDER,
- dans le carrefour de la Route de Lyon à la Route de Feurs où Il faut tenir compte du potentiel créé par le développement des zones artisanales.
- à l'entrée du village pour casser la vitesse en utilisant plus judicieusement la surlargeur.

Avec la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais, les travaux se limiteront sur des voiries traversantes de village à village et la convention de mise à disposition et d'entretien sera remise à jour en conséquence.

Les amendes de police pour la déviation du chemin de la Protière sont acceptées pour un montant de 8 845 €.

Dans le budget de la commune, les crédits des programmes engagés sont reconduits.

Le club bouliste fait une demande de subvention pour un évènement exceptionnel. Toutes les demandes seront examinées ensemble mais avec la production des bilans d'activités et solde d'épargne.

Un contrôle de régie amène les élus à réorganiser les régies pour une meilleure efficacité, notamment pour mieux vendre les livres de la commission "Histoire". Les tarifs « photocopie » passent à 0.20 cts € et 0.40 cts €.

Délégation du Maire :

- pas de dossier d'urbanisme important.

- Nuisances : une plainte déposée pour dégradation vers la place du cinéma.

La sécurité routière renouvelle son programme de sensibilisation à la conduite responsable.

- Le Crédit Mutuel ne donne pas suite à l'implantation d'un distributeur de billets.

- La cabine téléphonique va être supprimée.

Compte rendu des commissions :

- Les vœux du maire à la population auront lieu le 09 janvier à 18 h 30 au complexe.
- Un évènement sur le thème "Musique" est à mettre en place. Une réunion convie tous les intéressés le 09 janvier le matin.
- La commission finance se réunit le 11 janvier.
- La dernière distribution des sacs poubelles aura lieu le 16 janvier le matin.
- La rencontre avec les anciens autour de la galette est maintenue le dernier vendredi de janvier 2016.
- La bibliothèque est pénalisée par les pannes récurrentes de l'ascenseur. Une pression sera faite sur l'organisme qui a le contrat de maintenance.
- La commission agricole va mettre en œuvre un inventaire des exploitations et leurs pérennisations.
- L'unité de méthanisation qui s'est implantée sera inaugurée avec la participation des instances décisionnaires et les élus y sont conviés.
- Le cabinet Denton procède à l'arpentage du terrain du City Park.
- Le service Agenda 21 de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais met en place une conférence sur l'utilité des zones humides le 05 février à 20 heures. Une exposition sur le thème est visible au siège de la Communauté de communes, à St Laurent de Chamousset.

Secrétaire de séance :

Nathalie JACQUEMOT

Le Maire :

Nicolas MURE